

**Université Mohammed V de Rabat
Ecole Supérieure de Technologie de Salé**

**Avis de Concours de recrutement
des Professeurs de l'Enseignement Supérieur Assistants
réservés aux Fonctionnaires Titulaires d'un Doctorat**

L'Ecole Supérieure de Technologie de Salé organise un concours de recrutement d'un (01) Professeur de l'Enseignement Supérieur Assistant, session du **28/07/2021** dans la spécialité suivante :

Spécialité	Nombre de postes
Qualité et Développement Durable	01

Le concours est ouvert aux candidats Fonctionnaires titulaires de Doctorat ou Doctorat d'Etat ou diplôme reconnu équivalent dans la spécialité demandée.

Les candidats(es) intéressés (es) doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant :

<http://g-concours.um5.ac.ma/>

L'inscription sur le lien précité doit se faire **avant** le **19/07/2021**

Le concours comporte deux épreuves :

- Une épreuve d'étude des titres et des travaux des candidats par le jury ;
- Une épreuve d'exposé - entretien des candidats avec le jury.

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale **s'engagent à déposer** les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'Ecole Supérieure de Technologie de Salé Sis Avenue Le Prince Héritier, B.P. 227 Salé Médina, et ce avant l'épreuve orale :

- 1- Une demande de candidature au concours adressée au Directeur de l'Ecole ;
- 2- Une autorisation originale pour passer le concours ;
- 3- Deux (02) exemplaires de copies certifiées des diplômes et titres ;
- 4- Deux (02) exemplaires de l'arrêté d'équivalence certifiés conformes pour les diplômes étrangers ;
- 5- Deux (02) photocopies légalisées de la C.I.N ;
- 6- Deux (02) extraits d'acte de naissance récents.

NB : La légalisation des pièces susmentionnées doit se faire avant le 19/07/2021.

Les listes des candidats admis pour l'épreuve d'exposé - entretien seront publiées sur le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma, et sur le site web de l'établissement : www.ests.um5.ac.ma

Cette publication sera considérée comme une convocation pour passer l'examen oral.

Les listes des candidats admis définitivement et les listes d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.

